



CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.280.693.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II - CASABLANCA -

Communiqué de presse

Sous la présidence de M. Ahmed RAHOU, Président Directeur Général, le Conseil d'Administration du Crédit Immobilier et Hôtelier s'est réuni le jeudi 25 novembre 2010 à 12H 30, au siège social de la Banque, à l'effet d'examiner divers sujets inscrits à son ordre du jour. A l'issue de ses délibérations, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

➤ **Acquisition des participations de la CDG dans la société SOFAC.**

Le Conseil d'Administration a autorisé le CIH à acquérir les participations de la Caisse de Dépôt et de Gestion dans la société SOFAC au prix de 350 MAD l'action.

Le Conseil d'Administration a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général à l'effet de réaliser cette opération conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

➤ **Augmentation de capital pouvant atteindre 1,2 milliard de dirhams.**

Pour le financement des acquisitions des participations du CIH dans les sociétés MAROC LEASING et SOFAC, et en vue de soutenir le développement de la Banque, le Conseil d'Administration a décidé de solliciter l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour une augmentation de capital en numéraire d'un montant pouvant atteindre un milliard deux cent millions de dirhams, prime d'émission comprise.

➤ **Mise en place d'un programme d'émissions obligataires de 3,7 milliards de Dirhams.**

Dans le but de permettre à la Banque de renforcer le rythme de croissance de son activité de distribution des crédits immobiliers, notamment dans le logement social et afin de conforter ses ressources financières moyen et long terme, le Conseil d'Administration a décidé de solliciter l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la mise en place d'un programme d'émissions obligataires ayant les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée du programme : 5 années,
- ✓ Plafond du programme : 3,7 milliards de dirhams réalisable en une ou plusieurs tranches.

➤ **Extension du programme d'émission de certificats de dépôts à 5 Milliards de Dirhams.**

Devant le succès rencontré par le programme d'émission de certificats de dépôts de 2 milliards de dirhams précédemment autorisé, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre ce programme pour le porter de 2 à 5 milliards de dirhams.

➤ **Convocation de l'Assemblée Générale Mixte.**

Le Conseil d'Administration a décidé la convocation d'une Assemblée Générale Mixte en vue d'autoriser l'augmentation de capital pouvant atteindre 1,2 milliard de dirhams et le programme d'émissions obligataires.

A travers ces mesures, le Conseil d'Administration réaffirme sa confiance dans la réussite du plan de développement de la Banque et confirme ainsi son engagement de lui conférer l'ensemble des moyens nécessaires à sa réussite.